



**Déclaration Liminaire CAPL n°3 (agents)
recours entretien professionnel 2018 (gestion 2017)**

Madame la Présidente,

L'humour potache est-il de rigueur à l'hôtel des ministres de Bercy ! Lors de ces déplacements, publié sur Ulysse, les propos de M DARMANIN concernant les cadres de notre administration ne devrait-il pas apparaître ?

Selon l'article de Mag'Centre du 03 juillet, magazine incisif de l'orléannais, M DARMANIN, en visite dans le Loiret, a l'humour facile sur les comptables publics face aux élus. Un exercice de com' sans débat et l'attaque est facile et aussi basse pour un responsable politique !

La loyauté demandée au n°1 et à leur état-major ainsi qu'à l'ensemble de la chaîne de commandement ne doit-elle pas être réciproque ?

Extrait de l'article :

"Je ne suis pas un ministre comptable"

Que retenir de cet exercice ? Que M. Darmanin connaît son sujet, partageant son expertise d'ancien maire et d'actuel ministre. Qu'il n'hésite pas à rappeler à des élus comment fonctionne une dette. Qu'il n'est pas un ministre comptable... et qu'il fait des jeux de mots pour le rappeler (« pour être comptable, il faut un con, une table et que c'est à l'État de fournir la chaise »).

En bref, Gérard Darmanin est convaincant. Du moins aussi convaincant que puisse être un expert-communicant qui ne rencontre, peu ou prou, aucune opposition de son assistance. La forme est réussie (tout est fait pour). Le fond prêche aux élus convertis au macronisme fiscal. Difficile de dire s'il a su séduire les autres, ceux qu'il fallait peut-être rassurer. NPVS

Notre ministre de l'Action et des Comptes Publiques a-t-il été aussi farceur au côté de M ROULET, hier à Béthune ?

**Ces propos sont inadmissibles !
Qu'en serait-il si un agent osé en faire autant ?**

Madame la Présidente,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour défendre les dossiers des agents en recherche de reconnaissance pour leur travail effectué quotidiennement, à bas coût, dans le respect de leurs droits et obligations (notamment déontologique) pour rendre un service public de qualité !

Madame la Présidente,

Je vous renvoie à nos déclarations liminaires du 25 juin 2018 sur les CAPL de recours des contrôleurs et des inspecteurs pour connaître la position de SOLIDAIRES Finances Publiques sur l'entretien professionnel individuel et ses conséquences sur la vie des services, des agents et des risques psycho-sociaux qu'il engendre ! SOLIDAIRES Finances Publiques dénonce également le parcours du combattant et les délais de rigueur difficiles à tenir pour tous afin qu'un agent puisse essayer de faire valoir ses droits !

Enfin, la généralisation de l'absence d'avancement de carrière ne réduit en rien la capacité de nuire du compte-rendu d'entretien professionnel dans le déroulé de carrière d'un agent :

le nouvel item, concernant l'aptitude à exercer dans le corps supérieur, sera un trancheur efficace lors de la sélection par liste d'aptitude.

Le tableau synoptique devient un nouvel outil de classement pour les tableaux d'avancement déjà bloqué pour des raisons budgétaires.

Et l'appréciation générale continuera de sanctionner les possibilités de sélection au poste de cadre supérieur.

Madame la Présidente,

SOLIDAIRES Finances Publiques espère de la justesse et de l'humanisme dans le traitement des dossiers qui vous seront présentés lors cette CAPL.

Si notre ministre ne connaît pas ces valeurs en montrant l'irrespect le plus total envers les fonctionnaires dont il la charge, notre direction n'est pas obligée de suivre cet exemple.



Vos élus **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

Elisabeth DAULT, Grégory HAUDIQUER (titulaires)

Wilfried GLAVIEUX (expert)

